

Saint-Benoît-sur-Loire au Fil du Temps



Sommaire

ÉDITORIAL

AGENDA

INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VIE COMMUNALE

INFOS PRATIQUES (suite)

ÉTAT CIVIL

VIE ASSOCIATIVE

DEUX PAGES D'HISTOIRE



N° 81

Janvier 2016

Éditorial

Chers concitoyens,

2015 vient tout juste de se terminer, je souhaiterais évoquer les faits essentiels qui ont marqué nos mémoires et dont les conséquences sont difficiles à entrevoir.

2015 : la Loi NOTRe est votée avec ses conséquences pour nos communes et intercommunalités : le découpage des régions est effectif : elles seront 13 au 1^{er} janvier 2016 au lieu de 22 actuellement. Pour notre région, pas de changement de périmètre, elle devient la Région Centre Val de Loire.

Octobre 2015 : la Loi NOTRe oblige à renforcer les intercommunalités, un minimum de 15 000 habitants est imposé : donc obligation de se regrouper avec une ou deux autres communautés de communes.

La Communauté de Communes Val d'Or et Forêt (Bonnée, Bray-en-Val, Dampierre-en-Burly, Les Bordes, Germigny-des-Prés, Ouzouer-sur-Loire, Saint-Aignan-des-Gués, Saint-Benoît-sur-Loire (11 000 habitants) ferait le choix de se regrouper avec la Communauté de Communes du Sullias (Gerdon-du-Loiret, Guilly, Isdes, Lion-en-Sullias, Neuville-en-Sullias, Saint-Aignan le Jaillard, Saint Florent le Jeune, Saint-Père-sur-Loire, Sully-sur-Loire, Viglain, Villemurlin 13 000 habitants). Le rapprochement était déjà engagé (service urbanisme mutualisé).

Les services de la Préfecture prévoient de nous associer à une troisième Communauté de Communes : « ValSol » (Férolles, Ouzouer-les-Champs, Sandillon, Sigloy, Tigy, Vannes-sur-Cosson, Vienne-en-Val, 11 000 habitants), ce qui porterait cette nouvelle intercommunalité à 35 000 habitants.

Les négociations sur cette proposition sont en cours. La Préfecture se positionnera afin d'atteindre les objectifs gouvernementaux : réduire le mille-feuilles administratif. Tout doit être en place le 1^{er} janvier 2017.

Ce regroupement imposé si rapidement devrait permettre aux communes de ne plus avoir à gérer à terme certaines compétences, telles que l'eau potable et l'assainissement (à partir de 2020). Le tourisme deviendra lui aussi une compétence obligatoire au 1^{er} janvier 2017 pour les futures intercommunalités. D'autres compétences pourront s'ajouter (voirie, etc...) à celles déjà prises (bibliothèque, école de musique, etc...), réduisant ainsi la gestion administrative de nos communes.

Pour notre commune, c'est essentiellement la baisse des dotations qui aura un impact sur nos finances. L'État ne pouvant plus alimenter les communes, a amorcé cette chute des dotations et des subventions, indispensables aux collectivités pour investir. Les projets sont pourtant essentiels pour notre commune, mais aussi pour nos entreprises dont 60 % des marchés sont à l'initiative des communes.

2015 restera dans notre mémoire, pour les événements tragiques, les attentats du début et fin d'année, laissant l'impression d'être impuissant face au terrorisme, que personne n'est à l'abri, et que cela n'arrive pas qu'aux autres!!! Je souhaite que nous restions vigilants et fermes, mais n'ayons pas peur.

2016 verra la réalisation du groupe scolaire, le début des travaux de réhabilitation du centre-bourg, le début des travaux du Centre d'Interprétation, la poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la finalisation de notre Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et la poursuite de la procédure d'inscription de Saint-Benoît-sur-Loire en site classé.

Tous ces travaux n'ont qu'un seul but : faire évoluer notre village, ne pas rester figé comme certains le préconisent. Ne pas avancer, c'est reculer.

Tous ces projets sont un signe d'optimisme. Je vous souhaite, avec l'ensemble de la Municipalité, pour 2016, des vœux de bonheur, santé, et réussite dans ce que vous entreprenez.

Bien cordialement
Le Maire,
Gilles Burgevin

AGENDA

En Janvier :

Jeudi 07 : Galette des rois « Biaudes et Calines » - Salle des Fêtes

Dimanche 10 : Galette des Rois
« CATM » - Salle Polyvalente

Samedi 16 : Cyclo-cross RLB –
Remise récompenses – Salle Polyvalente

Vendredi 22 : Assemblée Générale de la Pêche – Salle des Fêtes

Samedi 23 : Assemblée Générale Amicale des Retraités – Salle Polyvalente

Dimanche 24 : Loto APE Ecoles Publiques – Salle Polyvalente

Vendredi 29 : Galette des Rois
« Armada, Biaudes et Calines, Comité des Fêtes » - Salle polyvalente

Samedi 30 : Loto du Collège Saint - Joseph - Salle Polyvalente

Dimanche 31 : Concert de la galette
« Valphonie » - Salle Polyvalente

En Février :

Jeudi 4 : Conférence sur l'impressionnisme – Salle des Fêtes

Samedi 6 : Galette des Rois
« Cigales et Fourmis » - Salle des Fêtes

Samedi 6 : Assemblée générale et Galette des Rois « ULM » - Salle polyvalente

Samedi 13 : Week-end Théâtre
« Comité des Fêtes » - Salle des Fêtes

Dimanche 14 : Week-end Théâtre
« Comité des Fêtes » - Salle des Fêtes

En Mars :

Samedi 5 : Stage de danse
« Biaudes et Calines » - Salle des Fêtes

Samedi 12 : Course RLB

Dimanche 13 : Thé dansant
« Amicale des Retraités » - Salle Polyvalente

Dimanche 13 : Trophée régional des jeunes cyclistes

Samedi 19 : Carnaval des écoles

Samedi 19 : Rencontre de patchwork – Salle polyvalente

Samedi 19 : Ouverture de la pêche à l'étang Communal

Dimanche 20 : Course cycliste RLB

Jeudi 24 : Conférence sur l'impressionnisme – Salle des Fêtes



Fête du Bois
Les 8 communes et le bois

4^{ème} édition
Septembre
2017

Le comité des « Huit communes et le bois » organisera la 4^{ème} fête du bois, les 2 et 3 septembre 2017 sur la commune de Dampierre-en-Burly au lieu-dit Les Bretonnières. Le thème principal sera les métiers anciens. Le comité est à la recherche de personnes pouvant exercer une activité ancienne (fendeur de lattes, ligotier, fagotier, etc...).

si vous êtes intéressés pour animer un stand, pour présenter une activité ou pour réapprendre des gestes oubliés (une formation de base sera mise en place), vous pouvez prendre contact avec le comité d'organisation.

Les 8 communes et le bois - 28, route des Bordes - 45460 BONNÉE - www.fetedubois45.fr

Infos Pratiques

ÉLABORATION DU PLU PLAN LOCAL D'URBANISME

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 17 octobre 2011, la commune de Saint-Benoît-sur-Loire a prescrit la mise en révision de son Plan d'Occupation des Sols en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Au vu des contraintes d'urbanisme générées par le "Plan de Prévention des Risques inondation de la Loire" et du projet de mise en révision de ce document, la commune avait stoppé la procédure par délibération du 17 décembre 2013 dans l'attente du nouveau PPRI.

Considérant que la loi ALUR du 24 mars 2014 programme la disparition des Plans d'Occupation des Sols au 1^{er} janvier 2016 et que la révision du PPRI sera faite à l'automne 2015, la commune, a décidé de relancer son Plan Local d'Urbanisme depuis le 20/01/2015.

Cette élaboration **s'étendra sur environ 18 mois et devrait s'achever au printemps 2017**. Ce document stratégique pour le développement de la commune permettra de

faire émerger un projet communal en matière d'aménagement et d'environnement pour les quinze prochaines années.

La mise à jour du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement est la première phase de ce PLU qui s'est achevée en septembre 2015 et qui a permis de partager un état des lieux de la commune et de faire ressortir les enjeux qui y sont associés.

Suite à l'élaboration de ce diagnostic (document étape) qui aura permis de formaliser un ensemble d'enjeux, nous nous efforçons de donner une portée stratégique à cette première phase du PLU. Une transcription « planificatrice et opérationnelle » des enjeux permettra d'aboutir au Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Il aura pour objectif de définir les grandes orientations de la commune en matière de démographie, d'habitat, d'environnement, d'économie et de déplacement à l'horizon 2030.

Enfin, la traduction du projet de manière réglementaire s'effectuera au travers de l'éla-

boration du zonage, du règlement écrit et des orientations d'aménagements et de programmation.

En outre, conformément à notre désir d'associer la population, la commune a souhaité articuler la concertation avec la population tout au long de la procédure selon les modalités suivantes :

- Tenue d'une réunion publique.
- Publication d'un ou plusieurs articles sur le bulletin municipal.
- Mise à disposition du public, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, d'une note résumant les objectifs principaux de l'élaboration du PLU.
- Mise à disposition d'un registre pour recueillir les observations de la population.
- Possibilité de consulter au fur et à mesure de leur élaboration, les études préalables et les comptes rendus.
- Enquête publique après finalisation.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-BENOIT

Pour mieux vous servir, la plage des horaires de la médiathèque s'est élargie.

Voici les nouveaux horaires :

Lundi : 15h30 - 18h
Mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h
Jeudi : 15h30 à 19h
Samedi : 10h à 12h30 et 14h à 17h

FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

La réforme territoriale définissant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe, votée par le Parlement en août 2015 procède à la simplification et à la clarification des compétences des collectivités locales et en particulier des Communautés de Communes. A ce titre elle renforce les communautés de communes et les communautés d'agglomération en fixant un seuil minimal de population de 15 000 habitants pour les établissements publics de coopération.

Notre territoire, la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt (11 333 habitants) n'atteint pas ce seuil et doit donc se rapprocher des communautés voisines, la loi obligeant à une continuité de territoire.

De ce fait, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), sous l'égide du Préfet du Loiret, a défini le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Dans ce nouveau schéma organisationnel, la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt, de par sa proximité et des habitudes de travail (instructions des dossiers d'urbanisme...) avec le Sullias, devrait fusionner avec la Communauté de Communes du Sullias, soit 11 communes représentant près de 13 000 habitants.

La Commission (CDCI) a également proposé une fusion avec une 3^{ème} communauté, Valsol (voir carte), regroupant 7 communes pour près de 11 500 habitants. Cette proposition n'est pas sans poser quelques problèmes. En effet, cette communauté et en particulier sa plus importante commune (Sandillon) est très proche de l'agglomération orléanaise. En conséquence, certaines compétences développées par le Sullias et Val d'Or et Forêt pourraient ne pas présenter d'intérêt pour Valsol car couvertes par l'Agglo.

Les communes de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt ainsi que la Communauté elle-même, étaient tenues de se prononcer sur le nouveau schéma d'organisation avant le 15 décembre 2015. D'un commun accord, les élus ont voté défavorablement à la fusion des 3 communautés, favorablement à la fusion avec le Sullias et ont proposé un éventuel élargissement limité aux communes de Valsol limitrophes du Sullias.

La balle est désormais dans les mains de la CDCI qui sera consultée pour avis au 1^{er} trimestre 2016. Ensuite, au 31 mars 2016 (au plus tard) : un arrêté préfectoral approuvant le schéma sera pris. Puis au 15 juin 2016 (au plus tard) : les collectivités seront notifiées des projets de périmètre. La fusion sera effective au 1^{er} janvier 2017.



Vie Communale

Saint-Benoît s'engage dans « Zéro pesticide »

Samedi 24 octobre, le Maire, Gilles BURGEVIN, a signé la charte « zéro pesticide dans nos villes et nos villages » engageant ainsi la commune à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans l'entretien de la voirie et des espaces verts.



Pour atteindre cet objectif, les services techniques municipaux travailleront pendant 2 ans en collaboration avec l'Association Loiret Nature Environnement et la fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON CENTRE).

Notre commune va appliquer les principes de la loi LABBÉ qui interdira dès 2017 les pesticides dans les espaces publics et en 2019 dans les jardins des particuliers. Après la commune

voisine de Germigny-des-Près, Saint-Benoît est la 28^{ème} commune du Loiret à signer cette charte.

Les fossés de la ville, le centre bourg et le hameau du Port seront les zones test choisies pour appliquer cet engagement. Certaines portions de trottoir des rues de Verdun et du Docteur Persillard ont été semées, à proximité des habitations, avec un mélange de jachères fleuries et côté route avec un mélange de gazon à développement faible afin de minimiser les tontes. Des panonceaux seront installés sur site pour informer les riverains de l'intérêt de cette nouvelle pratique de végétalisation par rapport aux prétendues mauvaises herbes.

Pour faire évoluer les mentalités vers des pratiques de jardinage écologique, cette charte s'accompagne d'un volet pédagogique. Tout d'abord avec des interventions et animations dans les écoles, avec la participation de Denis MIEGE, l'animateur de l'association Loiret Nature Environnement et la visite d'expositions. Pour les plus grands, les expositions « Zéro pesticides dans mon village » et « Mauvaises herbes, on vous aime » ont été présentées au public dans le hall de la Mairie en décembre. Enfin, en mars 2016, une balade sera proposée sur le thème des herbes folles suivie d'une conférence sur « jardiner au naturel ».

Les Maisons Fleuries

1^{ère} catégorie A :

1^{er} Prix : Mr M^{me} Jean-Pierre et Lucienne LEBRUN.

1^{er} Prix *ex-æquo* : Mr M^{me} Dominique JANVIER.

2^{ème} Prix : Mr M^{me} Gérard MARCHAND.

3^{ème} Prix : Mr M^{me} Jean-François BUISSON.

4^{ème} Prix : M^{me} Bernadette AUCORDIER.

Encouragements : Mr Alain AVOINET et M^{me} Gisèle VUATHELOT - Mr Jean BAR - Mr Lucien BURET - Mr et M^{me} Christophe FONTRIER - Mr et M^{me} Laurent MAS-CLET - M^{me} Cécilia RÉTORÉ.

1^{ère} catégorie B :

1^{er} Prix : Mr Roger MALET.

3^{ème} Prix : M^{me} Étienne VANNIER.

Encouragements : M^{me} Anne BORREL.

2^{ème} catégorie :

4^{ème} Prix : M^{me} Andrée TESSIER.

4^{ème} catégorie :

4^{ème} Prix : M^{me} Liliane BLOT.

12^{ème} catégorie :

1^{er} Prix : Mr et M^{me} Claude et Lise BÉRENGER.

Félicitations aux lauréats et aux 7 personnes qui ont obtenu les encouragements du jury.

Nous vous rappelons que, pour participer à ce concours, vous devez vous inscrire en mairie.

Pour 2016, les inscriptions seront prises avant le 20 juin 2016.

Vous pouvez aussi télécharger le bulletin d'inscription sur notre site « Saint-Benoît-sur-Loire.fr ».

FESTIVITÉS DE NOËL 2015



Arbre de Noël du Personnel communal le 21 décembre.



Goûter des Anciens le 12 décembre.

VŒUX DU MAIRE 2016

C'est devant un public nombreux que le maire a présenté ses vœux à la salle polyvalente le 4 janvier 2016. Parmi les moments forts de la cérémonie, le discours du Maire présentant les réalisations de 2015 et les projets pour 2016, les discours du Conseiller départemental, M. RIGLET et du député, M. de GANAY et pour finir de notre jeune maire du Conseil Municipal Jeunes, Diégo MESQUITA BATISTA.

Ont suivies les remises de médailles de la ville de Saint-Benoît à M. Albino DE SOUSA pour son départ à la retraite, et à M^{me} Évelyne DELAVAL, notre secrétaire de mairie qui a pris une retraite bien méritée après 42 années au service de la Mairie. La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel pot d'amitié.



Marché de Noël les 19 et 20 décembre.



LA GUERRE - 1915 VERDUN

Abel, le gendre, a combattu à Bois le Prêtre et à la Croix des Carmes, de l'automne 1914 au printemps 1915. La progression des Français dans ce secteur se fait au prix de pertes énormes (7000 morts dans chaque camp). Les lignes adverses ne sont parfois distantes que d'une vingtaine de mètres. C'est quelquefois l'occasion d'échanges. Rien n'est plus semblable à un soldat français dans sa tranchée qu'un soldat allemand dans la sienne, deux pauvres bougres qui en ont marre de faire ce fichu métier. Les attitudes individuelles à l'égard du « boche » varient, allant du goût de la chasse à l'homme au désir de communication, voire de fraternisation. Dans la tranchée d'en face, quels sont-ils ceux qui nous crient au réveil « Franzous, Kapout ! » ou « Ponjour » en imitant le chant du coq ? un jour, en plein midi, un soldat français et un autre allemand sont sortis, debout, sous le regard attentif de centaines de camarades, le doigt sur la gâchette. Ils ont parlé guerre, misère des soldats, ont allumé 2 cigarettes, et c'est tout. Dans ces secteurs de tranchées enchevêtrées on arrive à connaître les habitudes réciproques. La pratique la plus courante dans ces rapprochements forcés est une sorte d'entente tacite : si les lignes sont à moins de 20 mètres, on ne se sert pas du fusil, et l'artillerie, qui n'est pas à 20 mètres près, ne tire pas. Il est même arrivé dans les hivers de boue et de

défense de la côte de Vimy à son poste de mitrailleur. Aimée restera avec ses parents à Sully jusqu'à la fin de ses jours.

Casimir n'a pas encore eu le temps d'apprendre la nouvelle. Muté au 29^{ème} régiment d'infanterie, il part en 1^{ère} ligne à « La Tête à Vache » au bois d'Ailly (secteur de St Mihiel). De violents combats ont lieu, des

bombardements intenses, des mines ont arrêté la percée allemande. Le 20 mai 1915 le chef de bataillon André commandant le 2^{ème} bataillon du 172^{ème} RI se trouve encerclé à 700 mètres des lignes françaises. Après avoir résisté 3 jours, les 63 survivants n'ont plus ni munitions, ni eau, ni vivres. Il ne leur reste pour issue que la reddition au cri de leur chef « n'oubliez jamais la tranchée de la soif », tranchée connue sous ce nom.

Arsène, accablé par la perte de son grand frère Louis est versé au 113^{ème} RI le 25 août et dirigé sur Avocourt, Verdun, Hermont. On ne peut

pas dire que ce soit un secteur de tout repos... mais, on compte sur ces hommes, ces paysans robustes. Ceux-là, on ne les réforme guère, on ne les embusque pas. Ils sont la classe sociale qui n'a ni chance ni faveur et qui remplit les tranchées. Ils constituent l'élément le plus robuste, le plus sain au moral comme au physique de toute la nation. Fonctionnaires, petite bourgeoisie, ils sont affectés à l'arrière, au service des officiers, au

ravitaillement, à toutes les tâches permettant aux combattants de 1^{ère} ligne d'exister. Mais il y a d'énormes différences de péril selon les armes, les biffins les ont toujours ressenties amèrement : ils marchent à pied, sont en 1^{ère} ligne, se traînent lamentablement sur les routes pour aller se faire écorcher dans les tranchées fumeuses (combats d'un fantassin, A. Michel)

À l'automne, ces fantassins en cantonnement quelques kilomètres à l'arrière du front sont « au repos », c'est-à-dire aux corvées, aux manœuvres (pour ne pas perdre la main, selon les généraux). Pour coucher, ils cherchent quelque grange encore avec un toit et de la paille. Une corvée de paille de quelques hommes est envoyée de nuit pour rapporter un peu de « litière » fraîche, c'est-à-dire sans poux ni fumier. De retour, un seul homme en étale quelques poignées couleur terre. Cette même terre enduit ses chaussures, ses guêtres, son pantalon, sa capote

glace que, grâce à des signaux servant de pacte, des relèves ont pu se faire en empruntant le talus des tranchées impraticables sans être inquiétées.

Depuis le 22 avril, une arme nouvelle a fait son apparition : le gaz ypérite, à Ypres, en Belgique, les Allemands ont innové.

Un beau matin de juillet 1915, Aimée Lebrun la jeune mariée de Sully et les parents Lebrun apprennent que Louis est disparu, perdu, déshabillé, dans le secteur de Givenchy/Souchez dans le Pas de Calais. Disparu dans une tourmente d'obus sur le secteur de Notre Dame de Lorette pour la

jusqu'à la ceinture. Ses mains sont couvertes d'une croûte jaune, l'eau ruisselle de son képi, du sang a coulé sur son front « j'ai passé toute la nuit à ramasser des bûches (chutes), j'm'ai cogné dans tous les arbres, j'ai nagé dans les trous de marmites (gros obus), et c'est pas facile d'en sortir tellement qu'c'est mou su' les bords. Y'a un trou de 150, j'ai cru qu'j'en toucherais pas l'fond ; d'bout d'dans, d'la gadoue jusque sous les bras. A un moment, j'étais tellement vanné qu'j'ai eu envie d'm'laisser couler et j'ai chialé, c'est là qu'j'ai perdu la paille. »



LA GUERRE - 1915 VERDUN (suite)



15 février au 15 mars 1915. Il faut attendre la grande offensive du 25 septembre 1915, Abel et Julien y sont au cœur, pour que le secteur soit dégagé, les Allemands n'ayant été refoulés qu'à partir de cette date sur le secteur. Ceci va permettre d'établir tout au long de la route qui y mène toutes sortes d'abris, cagnas, postes de secours, dépôts de matériel et munitions, cuisines, postes de commandement et cimetières. Il ne reste de cette ferme transformée en fortin que l'emplacement, même plus les ruines.

Julien sort de là indemne et vient combattre à La Fille Morte, dans le Bois de la Chalade et au plateau de la Bolante, tous ces lieux groupés à proximité de la Haute Chevauchée et du tunnel du Kronprinz (le Kronprinz est le fils de l'empereur Guillaume II notre adversaire allemand). Ce tunnel près de Varennes en

eux, encore une fois subissant tous les tourments de l'hiver et de cette guerre sans fin.

Arsène croit à la bonne nouvelle: il est muté au 76ème RI, à l'intérieur, l'armée des pépères...

Nos soldats de St-Benoît disparus ou morts en 1915: Anecorde René 23a le 08.01 à la Haute Chevauchée en Argonne, Michaut Marcel 27 a le 14.01 à Boureuilles (Meuse), Métier Emile 32a le 16.02 en forêt d'Argonne, Ducloux Henri 23a le 10.05 à Bois le Prêtre (Meuse), Chevalier Basile 35 a le 18.06 à Givenchy-Souchez (Somme), Lebrun Louis 29a le 22.06 même endroit, Thion Aramis 31a le 07.07 à l'hôpital de Laval (Mayenne), Meunier Raoul 20a le 18.07 à Bois de la Gruère (Marne), Godard Camille 22a le 25.09 à Souchez (Somme), Thion Georges 30a le 28.09 à Souchez, Desnoues Jules 31a le 28.09 à Souchez, Meunier Pierre 29a le 29.09 à Souchez, Bidault Edamyre 24a le 03.10 à St Hilaire le Grand, Pelletier Arsène 25a le 18.10 à Souain (Marne), Aguenier Anatole 39a le 21.10 à Berthonval (Nord).

Pour le ravitaillement, ce n'est pas plus joyeux. Une nuit, une ombre: « Halte-là! » Le soldat, se voyant découvert s'arrête, et nous le reconnaissons: un des nôtres. Il avait tué une buse qu'il allait fricasser. Il avait aussi dans la nuit déterré deux sacs de pommes de terre qu'il avait chargés sur ses épaules. Nous allions avoir un véritable festin.

Un peu de repos pour Casimir, le 6 septembre, il est détaché à la surveillance des usines du Creusot. C'est un bon poste, il est sorti de l'enfer des tranchées. Quant à Arsène, moins chanceux, il est passé au 76ème RI et part pour le sud d'Arras, Agry, Loos en Goëlle à la mi-septembre. Une offensive franco-britannique se prépare en Artois et dans la Somme.

En même temps, Abel est dirigé sur la Champagne, à la crête de Servon puis St Thomas en Argonne. Depuis le 22 septembre, la bataille a repris. Il y retrouve Julien, son frère, au 131ème RI qui participe aux combats sanglants de la ferme de Beauséjour, proche de Maison en Champagne, évacuée dès le 3 août 1914 et qui a fait l'objet d'assauts successifs, perdue et reprise 7 fois du

Argonne traverse à sa base une colline de part en part. Le génie allemand a mis 3 mois à le construire avec une voie de chemin de fer de 60 cm, plusieurs sorties latérales, un escalier en colimaçon au centre sortant en haut de la colline. De chaque côté du couloir central, de nombreuses galeries avec bureaux, chambres de repos, cuisines, salles de machines... etc, pouvant abriter une garnison de 1200 hommes qui finira par être prisonnière des Français.

Pour cela, les 131ème et 82ème RI s'élancent sur les pentes, dans les fougères. Les Allemands tentent de résister. Au son du clairon, à la baïonnette, sans l'appui de l'artillerie, nos fantassins dégagent le plateau de La Bolante et la crête de la Fille Morte.

Ils sont bien loin de St Benoît, Julien, Adrien, Arsène, Abel. Un nouveau Noël arrive, loin de chez



Infos Pratiques suite



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES ET UNE PREMIÈRE SORTIE OFFICIELLE

Le 13 octobre dernier, ce sont 29 jeunes candidats et candidates des Écoles Publique et Privée ainsi que du Collège privé de Saint-Benoît-sur-Loire qui se sont présentés aux élections. 15 d'entre eux ont été élus et ont tenu leur première réunion le jeudi 5 novembre 2015 pour l'élection du nouveau Maire Junior.

C'est au deuxième tour de scrutin que Diégo MESQUITA BATISTA, élève de l'école des grands en classe de CM1, a été élu Maire. Son mandat se terminera le 14 juillet 2016 : il sera accompagné de 14 conseillers et conseillères dont voici la liste (ACKER Victoria, BALLE Margaux, BREYNE Maximilien, DUPUY Syrielle, ESSAIDI BAHY Sara, LE MOIGN Zlata, LEBAS Hadrien, LOUIS Jean-Victor, MACHE Carla, MVONDO MVONDO Rose-Naomi, PATINOTE Bastien, PORTIER Anaïs, RODRIGUES Tiago et SUPLISSON Léane). Ce conseil se réunira principalement les jeudis soir d'avant les périodes de vacances scolaires.

Une première sortie officielle a eu lieu le mercredi 11 novembre, dans le cadre des cérémonies de l'armistice de 1918. L'occasion pour ces jeunes conseillers de participer, tout comme les élèves des écoles publiques et privées, à notre devoir de mémoire.

Mathieu PINÇON - Conseiller Municipal Délégué



BIENVENUE

A...

MP 2 C

Charpente – Couverture

Zinguerie – Ramonage

15, route des Places

Tél. 06 42 15 92 24

06 42 15 88 89

02 38 36 68 05

Sarlmp2c@orange.fr

LES VINS DU CHÂTEAU

Vins, Whiskies,
bières, thés en vrac

67 bis, rue Orléanaise

Lesvins.duchateau@yahoo.com

09 83 42 20 22

PERSONNEL COMMUNAL

SERVICE ADMINISTRATIF

Après 42 années de bons et loyaux services, Évelyne DELAVAL, notre secrétaire de mairie a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée en décembre dernier. Nous lui souhaitons de bien profiter d'une heureuse et longue retraite auprès de ses proches.

Bienvenue à sa remplaçante, Valérie BONDIE, auparavant en poste à la mairie de Férolles, qui a pris ses fonctions de secrétaire de mairie depuis le 5 octobre 2015 dans notre commune.



SERVICE TECHNIQUE

Notre collègue, Albino DE SOUSA, agent des services techniques depuis 2010 a lui aussi pris sa retraite. C'est à l'occasion de l'arbre de Noël du personnel communal, le 21 décembre, qu'une petite cérémonie en son honneur a été organisée pour le remercier de ses loyaux services. Un nouvel agent a été recruté pour le remplacer dans le cadre d'un contrat d'Accompagnement à l'Emploi.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS

Audrey GODSMET, animatrice à l'accueil périscolaire et de loisirs a décidé de changer de fonction et est maintenant en poste au collège Saint-Joseph à Saint-Benoît-sur-Loire. Bienvenue à Sophie MAROIS, sa remplaçante.

Infos Pratiques

État civil

NAISSANCES

Yago LOPES le 5 septembre à Gien
Nathan DESPONTs le 28 septembre à Gien
Luis GARCIA le 14 octobre à Amilly
Jarod BENGUI le 14 novembre à Saran
Evann CALVET le 10 décembre à Gien
Manon BABAULT le 25 novembre à Amilly
Agathe MERCIER le 28 novembre à Gien

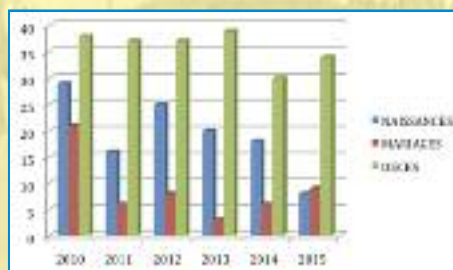
DÉCÈS

Pierre CHA le 5 septembre à Saint-Benoît-sur-Loire
Yvonne MAUGER Veuve VANDEWALLE le 6 septembre à Saint-Benoît-sur-Loire
Robert PLOTTON le 9 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire
Marie Josephe VERSÉJOUX le 25 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire
Robert DECHARTRE le 21 octobre à Sully-sur-Loire
Gisèle PHILIPON Veuve BOUCHET le 10 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire

Jules GRIMAUx le 22 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire
Valeria GANIS veuve PARONI le 11 décembre à Benoît-sur-Loire
Louise RUAULT veuve MEALET le 14 décembre à Sully-sur-Loire
Solange BESNARD veuve DESCHAMPS le 22 décembre à Orléans

MARIAGE

Emilie LÉGUISET et Benoît BIOTTEAU le 19 septembre
Violène FLEURY et Aurélien BEDU le 26 septembre



	2010	2011	2012	2013	2014	2015
NAISSANCES	29	16	25	20	18	12
MARIAGES	21	6	8	3	6	9
DÉCÈS	38	37	37	39	30	38
Décès sur la commune	16	19	17	17	9	20
Décès hors commune de personnes domiciliées sur Saint-Benoît	22	18	20	22	21	18

RENTREE SCOLAIRE - ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle publique pour la rentrée 2016 (pour les nouveaux élèves) auront lieu :

- le lundi 14 mars 2016 de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h30.
- le lundi 25 avril 2016 de 9h00 à 11h30.

Vous présenterez :

- le livret de famille (merci de faire les vaccinations à l'avance).
- Un justificatif de domicile.

- Un certificat attestant que l'enfant est bien vacciné et qu'il est apte physiquement et psychologiquement à fréquenter l'école maternelle (à fournir ultérieurement, il n'est plus obligatoire mais vivement conseillé).

Il est préférable de prendre rendez-vous au 02 38 35 77 65 afin de réduire le temps d'attente.

*La Directrice,
Cécile Sainson*

ASSOCIATION

DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves des Écoles Publiques de St-Benoît-sur-Loire a tenu son assemblée générale le 25 septembre 2015 dernier.

Grâce aux différentes manifestations (loto, kermesse...); aux bénévoles; aux adhésions; aux dons des artisans et commerçants ainsi qu'aux subventions (Familles Rurales, Mairie), l'APE a pu verser aux Écoles Publiques la somme de 7000,00 €. Somme ayant financé l'achat de petits vélos, de matériel de badminton, les projets pédagogiques et les bus pour les sorties de fin d'année...

Nous remercions tous les participants, les anciens membres de l'APE et souhaitons la bienvenue aux 8 nouveaux participants.

*La Présidente,
Laetitia Pereira*

Bonne année à tous.

Le Conseil d'Administration

CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2016

Catégorie	Tarif	Montant
Repas pris par les enfants du primaire mangeant régulièrement tous les jours	N° 1	3,39 €
Repas servis aux enfants du collège Saint-Joseph domiciliés à Saint-Benoît-sur-Loire	N° 2	4,22 €
Repas servis aux enseignants et aux stagiaires	N° 3	6,35 €
Repas exceptionnels concernant les enfants prenant des repas occasionnels	N° 4	4,05 €
Repas servis à compter du 4 ^{ème} enfant	N° 5	1,70 €

Infos Pratiques

Passage de la TNT à la haute définition

Le 5 avril 2016, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passe à la Haute Définition (HD), pour libérer des fréquences hertziennes utilisées par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit.

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette opération technique aura un impact direct sur les télé-spectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à

recevoir la télévision après le 5 avril.

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Environ 10% de foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD. Pour ces foyers, il est donc primordial de tester, dès à présent, la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €) sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Résultats de l'enquête PCS / DICRIM de Septembre 2015 Chiffres au 19/11/2015

Suite à l'enquête, 256 réponses ont été comptabilisées concernant 541 personnes soit 26 % de notre population de 2094 habitants.

Nous avons donc, au 19/11/2015, exactement le même nombre de réponses qu'en 2010 mais à cette époque, cela correspondait à 613 personnes.

Ce qu'il faut retenir en extrapolant sur la population totale et en cas d'évacuation générale :

- 1274 personnes trouveraient par leurs propres moyens un hébergement hors commune soit 61 %.
- 213 personnes (39 %) n'ont pas de lieu d'accueil et seraient évacuées soit sur Saint-Martin d'Abbat, soit sur Ouzouer-sur-Loire.

COMICE AGRICOLE VAL D'OR ET FORÊT 2016

Le comice agricole aura lieu les 30 et 31 juillet 2016 à Ouzouer-sur-Loire. Une soirée « Election de la reine et du roi » du comice 2016 est prévue le samedi 28 mai 2016 à Dampierre-en-Burly. Le comité organisateur recherche des jeunes gens (filles et garçons) de Saint-Benoît-sur-Loire âgés de 16 à 22 ans pour participer à cette élection. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec la mairie au 02 38 35 73 28 avant le 25 mars 2016.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

- Qui – Quand** ⇒ Tous les jeunes citoyens, dans les trois mois suivant leur 16^{ème} anniversaire (*).
- Pourquoi ?** ⇒ Pour être convoqué à la journée **défense et citoyenneté** à partir de 17 ans.
⇒ Qui leur permettra de se présenter à tout examen public ou concours tels que le Bac, le permis de conduire, fonction publique, etc....

- Comment ?** ⇒ En se déplaçant en mairie (prévoir le livret de famille et la carte nationale d'identité).
⇒ Sur internet (www.mon.service-public.fr) lorsque la mairie est raccordée.

Pour en savoir plus ⇒ Sur Internet : (www.defense.gouv.fr/jdc)

() Après ce créneau, tout recensement est possible mais il engendrera un décalage dans la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).*

Le recensement intervient à l'âge de 16 ans. Acte volontaire et obligatoire, il concerne **tous les jeunes Français, filles et garçons**.

Cette démarche s'effectue auprès des services municipaux du lieu de résidence. Les listes de recensement préparent et facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à tout examen placé sous le contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, baccalauréat, conduite accompagnée...).

Entre 18 et 25 ans, c'est le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) qui est exigé pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, y compris le permis de conduire.

Centre du Service National d'Orléans

Quartier Bellecombe
BP 32521

45038 ORLEANS CEDEX 1

Tel : 02.38.65.21.32

csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr



FRANCE ALZHEIMER

L'association FRANCE ALZHEIMER a pour mission d'apporter aide et soutien aux familles. Pour cela, elle organise des groupes de parole des aidants familiaux que sont les conjoints ou les enfants de malade.

Le groupe de parole, ouvert et limité dans le temps, réunit des familles qui souhaitent échanger sur les problématiques vécues au quotidien auprès d'une personne atteinte d'une maladie d'alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Les prochaines rencontres auront lieu à l'Hôpital de Sully-sur-Loire les mardis : 2 février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin 2016 de 14 h 30 à 16 heures.

Renseignements et inscriptions au 02 38 35 76 30 ou au 02 38 59 91 73.

Vie Associative



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE "MAGIIIIQUE"!

Le 24 octobre dernier, la RLB a organisé sa traditionnelle Assemblée Générale. Elle s'est tenue en présence de notre Maire, Monsieur BURGEVIN, notre Conseiller Départemental, Monsieur RIGLET, les élus de la commune, les instances représentatives de la FCC, nos partenaires et nos licenciés et leurs proches.



Plus de 70 personnes présentes pour assister au bilan de la saison sportive 2015 et découvrir les perspectives 2016. L'occasion pour les membres du bureau d'accueillir les nouveaux partenaires et d'annoncer la création du "Club des partenaires". Cette nouvelle saison qui se dessine est l'occasion pour le club, qui compte plus de 40 licenciés, de présenter le challenge École de Cyclisme mis en place: le "SAINT-BENOÎT CYCLING TOUR". Trois épreuves composeront ce challenge avec la mise en jeu de maillots de leader. Elles se dérouleront le 16 janvier 2016 pour un

Cyclo-cross en bord de Loire, le 5 mai pour une épreuve route et le 18 juin pour une compétition route et sprint.

Par ailleurs, l'annonce a été faite, lors de cette Assemblée Générale, de projets d'acquisition 2016 de matériels et de véhicule.

Le dynamisme de la RLB a été salué par les élus comme ce clin d'œil lors du discours de Monsieur RIGLET qui je le cite : "on parle de vous en réunion du Conseil Départemental et on est attentif à ce que vous faites...".

L'épanouissement des jeunes et l'animation de notre commune sont nos objectifs...

Et d'épanouissement il en a été question lorsque notre invité mystère a joué ses tours de magie et d'illusion ! Merci à Amin.

En attendant de vous retrouver nombreux sur nos manifestations, bonne route à la RLB et bonnes fêtes de fin d'année !



Pour la RLB,
La Présidente,
Aurélie PINÇON

BIAUDES ET CALINES a fêté ses 25 ans...

Le dimanche 27 septembre 2015, 6 groupes amis (90 personnes environ) ont offert un festival de danses et de musiques traditionnelles. Ainsi, les groupes : Câlines et BiauDES d'Orgères-en-Beauce, Trad'Amuse de Lion-en-Sullias, Les Brémaillies de Gien, les Viguenets de Morogues, les ateliers de Germigny-des-Prés et BiauDES et Câlines de Saint-Benoit-sur-Loire ont participé et animé la messe de 9h30 à la Basilique suivie d'une animation sur la place du village.

Après un excellent buffet repas, chacun des groupes a donné le meilleur de ses prestations : danses, chants, contes ou musiques... Cette journée festival fut digne d'une fête traditionnelle très conviviale.

Un grand merci à tous les participants, au Comité des Fêtes ainsi qu'à la Municipalité.

Après l'assemblée générale du 3 octobre 2015, le nouveau bureau se compose ainsi :

- Présidente : MAROIS Joëlle
- Vice-Présidentes : VASLIER Murielle et MAROIS Sophie
- Trésorier : CHEREAU Jacques
- Trésorière adjointe : BONNET Claudine
- Secrétaire : CLAVREUL Emmanuel
- Secrétaire adjointe : CLAVREUL Anne- Sophie

Notre prochaine manifestation aura lieu le 5 mars 2016 à Saint-Benoît-sur-Loire. Nous vous invitons à participer à notre stage de danses du Berry et de la Sologne pour adultes et enfants et à un bal ouvert à tous pour clôturer cette journée.



La Présidente,
Joëlle MAROIS

BILAN DU TÉLÉTHON 2015 A ST-BENOIT : 4 179 € collectés

La somme récoltée et qui a été remise en totalité à l'association Sully-Espoir s'élève à 4 179,47 €. Une somme jamais atteinte à St-Benoît. Ceci a été rendu possible grâce à l'action conjointe des associations benédiclines avec le soutien de la municipalité ; la logistique étant assurée par le Comité des Fêtes.

Le Collège Saint-Joseph, avec le cross et la journée handisports, ainsi que l'association de pêche de la Mitonnerie avec l'enduro-carpes de novembre, ont été, cette année encore, les gros maillons de cette réussite. La soirée de gala du vendredi soir intitulée « danse avec l'espoir », forte de 180 participants, a été très conviviale avec la participation de quatre groupes de danseurs : « Gym pour Tous » avec la zumba, le groupe folklorique « BiauDES et Câlines, le « Club Country » de Les Bordes ainsi que le groupe « Hip-Hop » de Jargeau. Chacun a pu faire une belle démonstration de son art et c'est ensemble et avec la participation de tout le public que leur prestation se terminait. Stani Logann, artiste fidèle à la cause du Téléthon et venu bénévolement, enchantait l'assistance sur les airs de C. Jérôme et des reprises des chanteurs des années 80. La présence d'une quarantaine de

membres de Sully-Espoir emmenés par leur président André Demoussis a été fortement appréciée, ainsi que celles du Conseiller départemental et Maire de Sully sur Loire Jean-Luc Riglet, du Maire de Saint-Benoît Gilles Burgevin et de la Déléguée Départementale de l'AFM/Téléthon Camélia Rodriguez.

Le samedi matin, la RLB, déjà présente la veille lors de la journée handisports du collège, organisait un fil rouge avec le défi de pédaler la plus longue distance sur home-trainer (242 kms) ainsi que le club de tennis avec le lancer de balle le plus rapide (115 km/h).

A noter la forte mobilisation des associations locales à savoir : l'accueil périscolaire, les pompiers, la pêche, l'APE des écoles publiques, la RLB, le Tennis, le basket-ball, les commerçants et bien sûr le Comité des Fêtes et le Collège Saint-Joseph.

Merci à tous pour votre forte mobilisation...

Pour le Comité organisateur,
Francis BURET

SOCIÉTÉ DE PÊCHE COMPTE RENDU DU TÉLÉTHON 2015

12 équipes inscrites.

Merci à tous ces pêcheurs d'avoir fait ce geste. 6 poissons ont été pris (4 esturgeons, 2 carpes).

6 décroches et 3 casses.

Cela a rapporté pour le Téléthon la somme de : 1280 €. La totalité a été complètement reversée à Sully Espoir.

Le Président,
Francis BLOT

